

Sécurité sociale : la grogne sur les salaires s'amplifie

Actualité sociale

Les **organisations syndicales de la Sécurité sociale** ont claqué la porte de la première **réunion paritaire nationale** de l'année, le 12 janvier, qui devait aborder le **dialogue social**. Les fédérations et les syndicats de cadres n'ont toujours pas digéré la proposition de l'Union des caisses nationales de Sécurité sociale (Ucanss) d'augmenter la valeur du point de 0,5 % au 1er juillet 2010.

Fin de non-recevoir

L'intersyndicale lui a donc demandé d'obtenir du Comex un nouveau mandat pour négocier : une **augmentation conséquente de la valeur du point**, dès le 1er janvier ; un véritable état des lieux sur les **conditions de travail**, de plus en plus dégradées, à la Sécu. Fin de non-recevoir du Comex, réuni le 13 janvier. « Nous ne pouvons pas nous engager sur une augmentation qui ne serait pas agréée par la tutelle », justifie **Philippe Georges**. Mais les employeurs ne mettront pas non plus l'accord à la signature, ni ne prendront une décision unilatérale. « Il faut se donner le temps de la réflexion : la **politique de rémunération** s'incarne aussi dans le GVT (glissement-vieillesse-technicité), la **protection sociale complémentaire** ou l'**intéressement**, sans compter le chantier de la nouvelle classification qui doit s'ouvrir », ajoute le président du Comex, qui va réunir les directeurs de caisses nationales.

Stabilisation des effectifs

Pour l'heure, l'intersyndicale exige l'arrêt immédiat du **recours aux heures supplémentaires** (parfois imposées) et aux **contrats précaires**, alors même qu'un départ à la retraite sur deux n'est pas remplacé. Côté recouvrement, les **Urssaf**, qui ont du mal à se remettre de la mise en place chaotique de l'Interlocuteur social unique, devront bientôt recouvrer les cotisations pour le compte de l'**Unedic**. Alors que la COG (convention d'objectifs de gestion) 2006-2009 a entériné la **suppression de 600 postes**, la **stabilisation des effectifs** est donc aujourd'hui au cœur des négociations avec l'État sur la nouvelle COG, assure-t-on à l'**Acoss**.

Situation critique dans la branche famille

La situation semble encore plus critique dans la **branche famille**. Par exemple, la **CAF des Bouches-du-Rhône** (1 160 agents) a employé 176 CDD en 2008 et 2009 et a eu recours à respectivement 1 534 et 4 782 heures supplémentaires. En cause, la crise, qui a impacté la demande de prestations sociales. Le **RSA**, qui a démarré lentement, décolle aujourd'hui. **Pôle emploi** annonce qu'en 2010, un million de chômeurs arriveront en fin de droits – autant de personnes qui se tourneront vers les CAF pour toucher du RSA socle. « En vertu de la clause de revoyure prévue par la COG, nous allons demander une prolongation du moratoire sur les non-remplacements », explique **Jean-Louis Deroussen, président de la Cnaf**.